

etc., font naître des idées, des tendances, des sympathies, qui sans cesse ébranlent le moral, et des intérêts divers qui le dominent.

Les passions présentent le reflet sur l'organisme des impulsions qui en sont primitivement émanées, et qui, en passant par le principe intellectuel, ont acquis une nouvelle force et parfois une extrême violence.

On conçoit dès lors tout ce qu'a d'influence, souvent funeste pour la vie, l'effort libre et déchaîné des passions, et plus encore leur effort arrêté, concentré, refoulé péniblement dans les profondeurs de la conscience.

Une affection morale se trahit plus ou moins par l'altération des traits et le changement de coloration du visage, par le trouble des mouvements du cœur et de la respiration. Une sensation de chaleur ou de froid parcourt rapidement tout le corps; les sécrétions sont modifiées⁽¹⁾; divers phénomènes particuliers sont produits.

Les affections morales, tantôt *stimulent* et *fortifient* l'organisme, comme le désir, l'amour, l'espérance, le courage, la joie; tantôt le *dépriment* et l'*affaiblissent*, comme la crainte, la peur, la consternation, la tristesse, le chagrin, etc.

Elles sont des causes fréquentes de lésions fonctionnelles, de maladies organiques, et même de mort plus ou moins prompte⁽²⁾.

D'autres fois elles peuvent servir utilement la thérapie, en provoquant d'heureuses réactions⁽³⁾.

Rien n'est donc mieux démontré que la puissance du principe intérieur, auquel nous devons l'exercice de nos plus no-

sympathie entre les divers individus se prouve par la disposition qu'ils ont à agir de concert, dans les grandes réunions, lorsque des impressions analogues les frappent; elle se démontre aussi par la tendance à l'imitation. Cette force d'imitation ne s'observe pas seulement dans les actes physiologiques (hâillements, rires, pleurs, efforts, etc.); elle se manifeste aussi dans l'état de maladie (convulsions, chorée, attaques hystériques, épileptiques, etc.)

⁽¹⁾ Le lait lui-même est altéré par l'affection morale de la nourrice; l'enfant en est incommodé.

⁽²⁾ Voyez les Mémoires couronnés par la Société libre des Sciences médicales de Liège, sur l'influence des passions. Liège, 1809.

⁽³⁾ Elkendorf; *De Psychiateria, sive de Methodo psychologicè curandi*. Paris, 1813.

bles, de nos plus importantes facultés, et qui, par une invisible chaîne, tient sous une dépendance presque absolue les ressorts les plus essentiels de notre organisation.

En proclamant l'influence du moral sur le physique, divers physiologistes prétendent n'admettre que le pouvoir exercé par un organe sur les autres organes. Je suis loin de contester la sympathie, l'influence vitale et organique du cerveau sur le reste de l'économie. Mais indépendamment de cette action toute matérielle, il en est une autre purement intellectuelle et exclusive à l'homme : c'est celle qui a sa source dans les idées abstraites. Qu'ont, en effet, de sensible, de physique, de matériel, les idées de vertu, d'honneur, de gloire, de patriotisme? et cependant, ce sont ces idées qui agitent le monde, qui font taire la sensibilité physique et mépriser les plus grands périls. La pensée, l'espoir d'une récompense ineffable obtenue dans une vie future, inspire à des personnes, quelquefois faibles et timides, les résolutions les plus hardies, leur impose les sacrifices les plus pénibles, les plus contraires aux pressantes sollicitations du sentiment organique.

Que ceux qui ne voient dans le moral que le jeu des fibres cérébrales, daignent réfléchir à l'impossibilité de faire élever un agent matériel à la conception d'une idée abstraite, c'est-à-dire de le faire agir en dehors de sa propre nature; qu'ils veuillent bien apprécier le pouvoir immense de cette idée abstraite, et ils jugeront peut-être que c'est un principe d'un ordre non matériel, non accessible à nos investigations anatomiques, un principe néanmoins d'une grande activité, qui, chez l'homme, est le stimulant le plus énergique de la machine organisée.

III. — MODIFICATIONS DE L'ORGANISME PRODUITES PAR LA CONTINUITÉ OU LA RÉITÉRATION DES MÊMES IMPRESSIONS OU DES MÊMES ACTIONS.

Le résultat de la continuité ou de la fréquente réitération des mêmes impressions ou des mêmes actions, constitue l'*habitude*.

En vertu de l'habitude, des modifications considérables et persistantes sont introduites dans l'organisme.

Aux êtres doués de l'organisation et de la vie, appartient la possibilité de ressentir l'influence de l'habitude. Les corps inanimés n'offrent jamais rien de semblable.

Les végétaux, soumis à la main de l'homme, transplantés, acclimatés dans les régions les plus diverses, obéissent à cette influence (1).

Elle agit chez les animaux, qui s'apprivoisent, qui reçoivent une certaine éducation. Elle s'exerce dans de nombreuses occasions. Chez le cheval, par exemple, ce qu'on attribue à la mémoire des lieux est bien plutôt un résultat de l'habitude.

Appelée une *seconde nature*, elle tend à se substituer à la première dès l'instant de la naissance. L'enfant au berceau contracte l'habitude d'être couché dans telle position, d'être balancé de telle manière, d'être consolé de telle façon; cesse-t-on, il pleure et crie. Il n'y a cependant encore ni intelligence développée, ni volonté réfléchie. Mais l'exercice de la sensibilité a commencé; un premier rapport vient de s'établir avec le monde extérieur, et déjà le pouvoir de l'habitude a fait invasion.

Il y a entre l'habitude et l'instinct d'étroites relations, à cause de l'influence qu'ils exercent sur l'économie et malgré la diversité de leur origine. L'instinct semble se composer d'habitudes innées, et l'habitude d'instincts acquis.

L'habitude étend son empire à tout l'organisme. Bichat avait cru que la vie extérieure ou animale y était seule soumise (2). Mais, comme l'ont montré divers physiologistes, les actes de la vie intérieure ou végétative n'en sont point indépendants (3).

Non-seulement elle agit sur presque tous les points de l'organisation, mais elle s'y présente sous les formes les plus va-

(1) *Observations on the power of habit in vegetables.* In a Letter to the editor from William Barnwell, M. D. (*The Philadelphia med. and phys. Journal*, 1805, vol. I, p. 67.) — Une sensitive transportée en voiture, rapproche d'abord ses folioles, et s'affaisse; puis, s'accoutumant aux secousses du véhicule, se relève et étale ses rameaux et ses feuilles. (*Dict. de Sciences méd.*, 1817, t. XX, p. 27.)

(2) *Recherches physiol. sur la Vie et la Mort*, p. 47.

(3) Voyez surtout Sené; *De l'Habitude*, essai physiologique. Paris, 1812, p. 57.

riées. Véritable Protée, ses effets sont très-différents et souvent opposés les uns aux autres. Une étude approfondie de l'habitude serait extrêmement importante. Je ne peux que me borner à de simples propositions résumant les faits les plus nombreux.

a. — L'habitude émousse la sensibilité. — Nos sens, d'abord ébranlés par certaines impressions agréables ou désagréables, ne s'en aperçoivent guère au bout d'un certain temps. Le bruit de la rue, d'un moulin, des marteaux, les odeurs les plus fortes, les saveurs les plus excitantes, cessent, à la longue, de fatiguer ou d'être vivement sentis. Un vêtement de laine immédiatement appliqué sur la peau, l'irrite d'abord, puis devient indifférent. Une algalie, un corps étranger quelconque introduit dans nos organes, produit d'abord la douleur, ensuite n'excite plus la sensibilité. Un médicament qui produisait dans les commencements de son administration des effets très-remarquables, semble plus tard cesser d'agir. Mithridate s'était accoutumé aux poisons en augmentant graduellement leur dose. Il avait fini par être insensible à leur action.

C'est donc un fait incontestable, que dans une multitude de cas, comme l'avait dit Bichat, l'habitude émousse le sentiment (1).

Ce résultat a lieu lorsque les sensations sont insolites, sortent du cadre ordinaire des phénomènes instinctifs et physiologiques, et qu'elles sont passives, c'est-à-dire n'appellent pas le concours de l'attention.

b. — L'habitude exalte la sensibilité. — Il est certain que nos sens deviennent d'autant plus impressionnables qu'ils s'exercent davantage. L'œil du peintre, l'oreille du musicien, l'odorat du parfumeur, le palais du cuisinier, du gourmet, du gastronome, le toucher de l'aveugle, acquièrent une finesse, une exaltation de sensibilité portée au plus haut degré.

(1) *Recherches physiol.*, p. 48.

Voilà un résultat diamétralement opposé au précédent. Il n'est pas moins incontestable. D'où naît la différence?

L'habitude aiguise la sensibilité lorsque son exercice est actif, que les impressions sont douces et graduées, et qu'un intérêt quelconque excite vers l'organe qui agit une attention soutenue.

La différence provient donc du mode d'exercice de la sensibilité.

Ce n'est pas seulement quand les impressions sont douces et graduées que la sensibilité s'exagère. Une impression très-intense peut la développer d'une manière plus ou moins durable. Ainsi, le tartre stibié, donné selon la méthode de Rasori, provoque souvent une grande susceptibilité de l'estomac. De vifs chagrins rendent de plus en plus irritable. La longue souffrance d'un organe le dispose au retour du même genre d'affection.

c. — L'habitude modifie tellement la sensibilité, que des impressions agréables deviennent insupportables et que des impressions pénibles deviennent agréables. — Le mets le plus délicieux dont on serait forcé de manger tous les jours pendant un mois, serait bientôt l'objet d'une aversion décidée et durable. *Toujours pâté d'anguilles ennui*, disait Montaigne.

Le tabac, qui, la première fois qu'il est introduit dans les cavités nasales, irrite fortement, fait éternuer, couler des larmes, etc., ne détermine plus, après quelques nouveaux essais, les mêmes phénomènes; il produit au contraire une sensation agréable.

d. — L'habitude crée des besoins nouveaux. — L'exemple du tabac en est une preuve; mais il en est une multitude d'autres. On contracte l'habitude d'être chaudement vêtu, mollement couché, d'user du café, des liqueurs spiritueuses, des assaisonnements, etc. Ce sont autant de besoins factices qui exercent sur l'économie un pouvoir despotique. L'homme le plus libre est celui qui a le moins d'habitudes.

e. — L'habitude reste sans effet sur les sensations modérées qui résultent de la satisfaction d'un besoin primitif ou normal. — Le pain et l'eau ont toujours la même saveur pour celui qui attend l'impulsion du besoin. L'enfant ne se dégoûte pas du lait. Un régime frugal est le plus propre à conserver l'appétit. « En vain, dit Maine-Biran, les impressions des aliments excitent fréquemment les organes du goût et de l'odorat. Tant qu'elles correspondent au besoin de la nature, elles demeurent inaltérables; une force intérieure et constante rajeunit sans cesse les organes et les empêche de se blaser (1). »

Toujours la respiration d'un air pur, la vue d'une verte campagne, le parfum des fleurs, produiront d'agréables sensations que l'habitude ne saurait atténuer.

f. — L'habitude rend les perceptions plus distinctes, la mémoire plus fidèle, le jugement plus sûr, l'expression de la pensée plus facile. — Le perfectionnement des sens, dû à l'influence de l'habitude, a pour résultat immédiat de rendre les perceptions plus promptes, plus distinctes. Alors les impressions trop vives se modèrent, et les organes s'accommodent à leur plus facile acceptation (2). L'éducation de la jeunesse et les divers procédés de l'enseignement ont pour but ce résultat.

La mémoire se développe par son emploi régulier. L'écolier s'aperçoit qu'il sait plus vite ses leçons à la fin qu'au commencement de l'année. Le comédien finit par apprendre ses rôles avec une extrême promptitude.

Le jugement se perfectionne, comme l'a dit Bichat (3), sous l'influence de l'habitude. C'est dans ce perfectionnement que consiste l'expérience.

La pensée s'exprime, sous la même influence, avec plus de facilité. Le professeur, l'avocat, l'orateur dans les assemblées publiques, en sont des exemples : *Fiunt oratores*.

(1) *Influence de l'habitude sur la faculté de penser*, ouvrage couronné par l'Institut. Paris an XI, p. 113.

(2) Maine-Biran, p. 116.

(3) *Recherches physiol.*, p. 54.

g. — L'habitude diminue ou augmente l'intensité des affections morales. — La surprise, la peur, ne sont excitées que par des impressions nouvelles. La répétition des mêmes impressions ne produit plus les mêmes effets. Les plus vives affections s'amortissent par le temps.

Il en est d'autres dont l'empire, au contraire, va toujours en augmentant, surtout si elles rencontrent des obstacles. Tel est l'amour non satisfait; telles sont la jalousie, l'ambition, la passion du jeu, l'avarice. La persistance des mêmes idées, des mêmes affections, les rend dominantes et exclusives.

h. — L'habitude rend les mouvements plus faciles, plus prompts et plus énergiques. — Il suffit de suivre dans leurs progrès tous ceux qui cultivent les arts, pour s'assurer de l'exactitude de cette proposition.

Les doigts du musicien parcourant les cordes d'une harpe ou les touches d'un piano, la main du chirurgien armée d'un salutaire instrument, n'acquièrent leur habileté que par un long exercice.

Les muscles fréquemment employés sont moins exposés à la fatigue.

i. — L'habitude règle l'ordre dans lequel les actions musculaires doivent se succéder pour l'exécution de mouvements déterminés.

— Une liaison, une succession nécessaire enchaîne les actions partielles des muscles, de telle sorte qu'il suffit de l'impulsion de la première pour que les autres s'exécutent d'une manière presque inévitable. L'exercice de la danse offre des exemples multipliés de cette association de mouvements créée sous l'influence de l'habitude. Cette liaison entraîne une régularité telle, que chaque contraction a lieu dans une mesure déterminée, et produit, d'une manière extrêmement précise, l'intensité, la direction, la durée des actes qu'il s'agit d'exécuter.

Cette régularité, enfantée par l'habitude, s'observe même parmi les animaux. Montaigne raconte que les bœufs qui servaient, dans les jardins de Suze, à tourner certaines grandes

roues pour élever l'eau, devaient faire par jour jusqu'à cent tours chacun : « Ils étaient si accoutumés à ce nombre, qu'il était impossible, par aucune force, de leur en faire tirer un tour davantage; et ayant fait leur tâche, ils s'arrêtaient tout court ⁽¹⁾. » Le danseur n'en fait-il pas de même quand sa pirouette est terminée?

k. — L'habitude se substitue à la volonté. — Plus un mouvement se répète, moins il exige le concours de l'attention et de la volonté. La première impulsion suffit, et par suite de l'enchaînement que je viens de signaler, les actes subséquents s'accomplissent sans conscience.

Dans l'ordre moral, l'habitude produit ainsi l'inattention, et par celle-ci la routine.

l. — L'habitude provoque l'action. — Lorsque les organes ont agi un certain nombre de fois à des époques déterminées, ils ont une tendance spontanée à entrer de nouveau en action. Il est des exercices auxquels on est forcé de se livrer à certains moments, quand on y est accoutumé : les heures des repas, des évacuations, se fixent sous l'empire de l'habitude. Quand un avortement a eu lieu, l'utérus conserve une disposition singulière à se contracter derechef vers la même époque, dans les grossesses subséquentes.

m. — L'habitude influe sur le besoin du repos. — On s'accoutume à se reposer longtemps ou peu de temps, à dormir plus ou moins, à dormir le jour ou la nuit, etc.

n. — Il existe le plus intime rapport entre la puissance de l'habitude et la loi de l'intermittence et de la périodicité des actes organiques. — Cette loi fait naître le besoin et l'habitude du repos et de l'action. A son tour, l'habitude en règle l'ordre et la durée. Elle peut consolider la périodicité normale et pri-

⁽¹⁾ Essais, chap. XII. Apologie de Raymond de Sebonde.

mordiale, ou la modifier et lui imprimer un rythme nouveau ⁽¹⁾. Tantôt elle engendre la régularité; tantôt, soumise à la volonté ou à la force des circonstances, elle permet à l'irrégularité de s'établir; elle en assure la tolérance et même l'innocuité.

o. — L'habitude est ordinairement un auxiliaire efficace du principe conservateur. — C'est elle, en effet, qui doue l'organisme de cette flexibilité sans laquelle l'existence rencontrerait sans cesse des obstacles insurmontables. Elle atténue ou fait impunément braver les plus fâcheuses influences ⁽²⁾. Elle prépare les organes à l'action, et vient en aide à la faiblesse, par l'ordre et la régularité qu'elle détermine.

N'oublions pas de signaler ses abus, lorsque, provoquant des besoins factices, précipitant ou enchaînant le mouvement organique, introduisant le désordre dans les actes de l'économie, elle se met en opposition avec les plus légitimes et les plus salutaires tendances de la nature. Par elle, agit alors le génie du mal et se prépare le rapide épuisement de la vie.

p. — L'habitude intervient puissamment dans l'influence qu'exercent sur l'organisme l'éducation, les professions, les habitations, les climats, les institutions politiques et religieuses. — Les développements dont cette proposition est susceptible, me conduiraient plus loin que je ne le désire. J'ai hâte de terminer les considérations générales, auxquelles il m'avait paru nécessaire de consacrer les premières pages de ce livre.

⁽¹⁾ Burdach; *Physiol.*, t. V, p. 179.

⁽²⁾ Richter; *De lege consuetudinis concilianda cum legibus medicis*. Opuscula, t. III, p. 271. — Alibert; *Mém. de la Soc. méd. d'émul.*, t. 1, p. 397.

PATHOLOGIE ET THÉRAPIE

GÉNÉRALES.

La pathologie et la thérapie générales ont pour objet l'étude des attributs communs des maladies et la connaissance des règles ou des principes sur lesquels doit reposer le traitement.

A cette double connaissance se rattachent deux ordres de considérations.

Par le premier, la maladie est étudiée d'une manière abstraite, sous toutes ses faces, c'est-à-dire relativement à ses diverses causes, à ses symptômes, à sa marche, etc. Le traitement est envisagé dans l'ensemble des ressources dont le praticien peut disposer.

Par le second, les maladies sont rapprochées suivant leurs affinités principales, et forment des groupes ou des classes distinctes, offrant, soit dans leur histoire, soit dans leur thérapie, des traits communs, des points de contact multipliés et caractéristiques.

C'est dans le premier sens que la pathologie générale a été considérée par Gaubius ⁽¹⁾, par Rega ⁽²⁾, par M. Chomel ⁽³⁾, par Cailliot ⁽⁴⁾, par MM. Hardy et Behier ⁽⁵⁾, etc.

⁽¹⁾ *Institutiones pathologiæ medicinalis*. Lug. Batav., 1758. Trad. en français par Sue, 1788.

⁽²⁾ *Accurata medendi methodus quantum fieri potest ab omni hypothesis abstracta*. Coloniae Agrippinæ, 1765.

⁽³⁾ *Éléments de Pathologie générale*, 1 vol. in-8°, 1817-1824.

⁽⁴⁾ *Pathologie générale*, 2 vol. in-8°, 1819.

⁽⁵⁾ *Traité élém. de Pathol. int.* Tome 1^{er}: *Pathol. génér. et Séméiologie*. Paris, 1844.